

# TOULOUSE / Job : le papetier allemand l'emporte

Tribunal de commerce

## Scheufelen rachète Job-Parilux

Comme prévu de longue date, le papetier allemand a mis la main sur l'usine des Sept-Deniers. Mais les salariés entendent toujours sauver 30 emplois de plus.

**P**our les pessimistes, c'est la chronique d'une mort annoncée. Mais on n'en est fort heureusement pas encore là. Pour les autres, c'est pour le moins la chronique d'un rachat annoncé.

Scheufelen est le nouveau propriétaire de Job-Parilux. Plus précisément, le papetier allemand prendra possession de l'usine des Sept-Deniers le 2 janvier. Il lui suffit de signer un chèque de 13 MF avant le 31 décembre, plus 2 MF pour financer en partie le plan social.

« Alors que notre société en vaut 63 MF, auxquels il faut rajouter l'actif immobilier et la valeur marchande de la marque », assurent les salariés.

Une bonne affaire assurément pour l'industriel de la banlieue de Stuttgart qui récupère une marque prestigieuse, un produit et un savoir-faire de haute qualité. Le papier couché classique de Job est un petit bijou qui a ses bons clients.

Les musées français par exemple l'utilisent pour leur publication de prestige. Les imprimeurs l'apprécient pour son excellente imprimabilité.

**283 - 128 = 155**

Le tribunal de commerce a avalisé dans son intégralité le plan de reprise proposé par Scheufelen. Sur 283 salariés, le papetier allemand n'en conservera que 155 dont 2 d'une filiale

américaine.

Malgré 4 mois de lutte acharnée, les Job n'ont réussi à conserver à Toulouse qu'une partie du façonnage dont l'essentiel sera transféré à Lenningen dans la banlieue de Stuttgart. Ce qui nourrit leur crainte sur l'avenir du site des Sept-Deniers.

Depuis hier soir, ils sont en vacances. Entre Noël et le jour de l'an, ils prennent leur 5<sup>e</sup> semaine de congés payés, comme le leur avait suggéré l'administrateur judiciaire, afin d'éviter de trop sérieux problèmes de trésorerie.

Une équipe assurera néanmoins la continuité du travail aux expéditions et au façonnage où « le retard est d'environ 1.000 tonnes soit 10 jours de travail », selon le jugement du tribunal de commerce.

**« Attendu de pied ferme »**

Une présence syndicale sera également maintenue dans l'usine où les salariés ont prévu d'organiser leur réveillon de la Saint-Sylvestre.

Car ils ne renoncent pas à leur combat. Ils entendent veiller à ce que leurs collègues qui devront quitter les Sept-Deniers dans le cadre du plan social, partent dans les meilleures conditions possibles.

« Si à son arrivée, Scheufelen veut trouver des conditions pro-



Les salariés de Job avaient à nouveau envahi la place de la Bourse, hier, pour entendre le verdict du tribunal de commerce (Photo « La Dépêche », Michel Viala)

pices au travail, il va falloir qu'il négocie », prévient la Filpac-CGT qui espère toujours contraindre le papetier allemand

à garder 30 salariés de plus.

« Avec 153 salariés, nous ne pourrions produire les 28.000 tonnes promises par

Scheufelen », affirme-t-elle.

Aux Sept-Deniers, Scheufelen est « attendu de pied ferme ».

**Philippe BERNARD**

**Scheufelen GMBH :**

**1,5 milliard de Francs de chiffre d'affaires**

**L**a société Scheufelen a été créée en 1885 par Carl Scheufelen. Elle est actuellement dirigée par Ulrich Scheufelen et Rainer Weiss. Depuis 1892, elle est spécialisée dans le papier carton couché.

Scheufelen GMBH produit annuellement 240.000 tonnes de papiers couchés haut de gam-

me, 180.000 tonnes de papiers couchés modernes et 20.000 tonnes de papiers spéciaux d'emballages et usages techniques.

Elle emploie quelque 1.000 salariés au total entre son site de Lenningen et ses succursales européennes et américaines.

Chiffre d'affaires prévu en 1995 : 440.000 Deutsch Marks soit 1,5 milliard de F.